

★★★★★ 100 % réussite et 100 % de satisfaction client

Le paiement de la TVA (ou Taxe sur la Valeur Ajoutée) est une obligation pour les entreprises et nécessite une comptabilisation rigoureuse et un suivi efficace.

Cette formation sur la déclaration de TVA vous permettra d'appréhender très rapidement les conditions de versement et les modalités de son calcul.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les clés essentielles de la TVA, sa législation et appréhender le vocabulaire fondamental autour de la TVA
- Maîtriser les règles permettant de réaliser une déclaration de TVA rigoureuse
- Assurer un paiement de la taxe en fonction de la forme de son entreprise

PUBLIC

Comptable et aide-comptable

LIEU DE LA FORMATION

Formation dans votre entreprise à la date de votre choix
OU
Formation en inter-entreprises, dans un centre à proximité de chez vous

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Support de cours au format Pdf

MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Exposé interactif, illustré d'exemples concrets
Exercices pratiques
Etudes de cas

TARIF

En inter-entreprise – 490 € HT/ personne
En intra - devis sur demande. Nous consulter

PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir des notions en comptabilité pour suivre la formation déclaration de TVA

DURÉE

7 heures

EFFECTIFS

De 1 à 10 personnes

HANDICAP

Chaque situation sera étudiée pour dispenser et adapter au mieux la formation.
En inter-entreprises les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

NOS INTERVENANTS

Formés et maintenus à niveau avec une maîtrise de la comptabilité

DOCUMENT DE VALIDATION

Suivi des présences
Attestation individuelle de formation

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation)
Les acquis seront ensuite évalués en fin de formation par QCM

SATISFACTION

Evaluation de l'action de formation :

A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail